



## **RÉSOLUTIONS – ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE GRAIN**

---

### **1. DEMANDE D’AFFICHAGE DE LA PROVENANCE DES VEAUX LAITIERS**

CONSIDÉRANT que plusieurs producteurs ont fait le constat de veaux laitiers mal identifiés;

CONSIDÉRANT que certaines entreprises laitières ont tendance à mettre en marché des veaux en mauvaise santé;

CONSIDÉRANT qu’il importe d’encourager les bonnes pratiques, en achetant les veaux de producteurs de lait qui prennent soin de mettre en vente des veaux de qualité, selon les codes de pratiques;

CONSIDÉRANT que la problématique a déjà été adressée au comité de mise en marché bovins de réforme et veaux laitiers et que des démarches sont déjà en cours pour obtenir l’affichage de la provenance des veaux laitiers vendus aux encans;

**Sur motion dûment proposée et appuyée, l’assemblée générale annuelle des producteurs de bovins du Québec demande :**

#### **AUX PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC**

D’INTENSIFIER leurs démarches auprès des instances concernées afin d’obtenir l’affichage de l’entreprise de provenance des veaux laitiers au moment de leur mise en vente à l’encan.

**Adoptée à l’unanimité.**

### **2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS UTILES LORS DU TRANSPORT DES VEAUX LAITIERS**

CONSIDÉRANT que l’application Passeport Veau permet de connaître en temps réel les renseignements concernant les veaux, dont les périodes de retrait des médicaments;

CONSIDÉRANT que les animaux identifiés comme étant fragilisés peuvent être problématiques quant au respect du *Règlement sur la santé des animaux partie XII : modification au Règlement sur le transport des animaux*;

**Sur motion dûment proposée et appuyée, l’assemblée générale des producteurs de bovins du Québec demande :**

#### **AU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ DES BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS**

DE DEMANDER aux instances concernées de mettre en place l’affichage de l’heure de la dernière buvée et l’heure d’embarquement dans le véhicule lors de la vente.

**Proposition adoptée à l’unanimité.**